



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité Police de l'Eau

CMCIC Immobilier

16 rue Pierre Simon de Laplace

57070 METZ

Dossier suivi par : **Romain DECCO**

Tél. : 03 87 28 30 84

Fax : 03 87 02 79 32

Mél : romain.decco@moselle.gouv.fr

Réf. : RD/CP ASPE-L9

Objet : **Dossier de déclaration concernant l'aménagement
d'un lotissement sur la commune de SANRY-SUR-
NIED**

Dossier complet-régulier

Metz, le **18 JAN. 2016**

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

l'aménagement d'un lotissement sur la commune de SANRY-SUR-NIED

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **déposé le 27 octobre 2015 et complété le 06 janvier 2016**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2015-00287**
- Dossier réalisé par : **GEREEA**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de SANRY-SUR-NIED où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise à :

- GEREEA
ZA des Garennes sud – 30 rue des Vanneaux, 57155 MARLY
- Mairie de SANRY-SUR-NIED
30 rue Principale-57530 SANRY-SUR-NIED

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU


VALÉRIE ANTOINE-POTIER